

Zeitschrift: Mitteilungen der Entomologischen Gesellschaft Basel
Herausgeber: Entomologische Gesellschaft Basel
Band: 23 (1973)
Heft: 1

Rubrik: Entomologische Notizen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L iteratur

- 1) SCHIEMENZ H. 1953 Die Libellen unserer Heimat. Jena.
- 2) ROBERT P.A. 1959 Die Libellen (Odonaten). Autorisierte Uebersetzung von O.P. WENGER; Kümmerli und Frey, Bern.
- 3) BISCHOF A. 1971 Die Odonaten des Kantons Graubünden. Mitt.d.Ent.Ges.Basel, 21.Jg., S.1-7.

Adresse des Verfassers:

A. Bischof
Heckenweg 4
7000 Chur

Entomologische Notizen

LA RECONNAISSANCE DU PAPILLON

Le 4 juillet 1966, me trouvant à la chasse aux lépidoptères dans la région située entre Sion et Savièse, j'observai tout à coup à quelques mètres de moi, un E. jurtina L. qui battait des ailes sur des herbes basses et cherchait visiblement à s'envoler. Je constatai que ses efforts étaient vains et qu'il restait mystérieusement fixé au sol. Je m'approchai alors et vis, à mon grand étonnement, une mante religieuse femelle tenant dans les griffes acérées de ses pattes antérieures la tête du malheureux papillon qui, malgré des efforts désespérés, ne parvenait pas à se libérer. Je frappai alors la mante avec un doigt, ce qui l'obligea à lâcher prise.

Pensant que l'ex-prisonnier allait s'enfuir bien loin de son tortionnaire, quelle ne fut pas ma surprise de le voir au sol, à mes côtés, deux mètres plus loin. Continuant à me déplacer, je vis le jurtina me suivre ostensiblement et se poser à moins de 50 cm de mon pied chaque fois que je m'arrêtai. Il m'accompagna ainsi pendant 50 mètres environ, puis disparut. Je fus saisi d'émotion, car comment ne pas interpréter ce phénomène comme une marque de reconnaissance du condamné envers celui qui l'avait sauvé ?

Décidément, la Nature ne finira jamais de nous étonner, et bien des hommes pourraient prendre exemple sur ce papillon !

R. Rappaz